

La Commission veut défendre les entreprises européennes face à la concurrence déloyale

Publié le 15 octobre 2019

La Danoise Margrethe Vestager, vice-présidente exécutive chargée du numérique et de la concurrence, a indiqué devant les députés que la mise à jour des règles de concurrence étaient nécessaires. Elle entend garantir le principe de réciprocité dans les marchés publics. Elle a également souligné la nécessité de développer une stratégie industrielle forte.

L'Europe perd du terrain dans la course au numérique qui transforme l'économie et la société au sens large. La Chine est désormais considérée comme un « *rival systémique* » et les États-Unis ne constituent plus un partenaire fiable depuis l'élection de Donald Trump, Washington étant toujours prête à intensifier la guerre commerciale contre l'Europe. C'est la raison pour laquelle la protection de la souveraineté de l'Europe – et de sa puissance économique – doivent figurer en tête de l'agenda de la nouvelle équipe de commissaires, selon Ursula von der Leyen.

La préservation de la souveraineté européenne constituait l'un des thèmes majeurs du premier discours d'Ursula von der Leyen devant le parlement européen en juillet dernier. Margrethe Vestager, qui a été promue au poste de vice-présidente exécutive, jouera aussi un rôle crucial à cet égard, en tant commissaire chargée du numérique, mais aussi de la concurrence.

[>> Lire les Nouvelles de Bruxelles](#)